

# FICHE D'AGREMENT D'UN VEHICULE TROPHEE GT CLASSIC

Annexe 2 du règlement technique du GTClassic 2019



SAISON 2019

powered by

Catégorie :

Numéro de course de la voiture :

Pour le Trophée GT Classic, des modifications au modèle d'origine peuvent être acceptées.  
Les contrôles seront faits à partir de cette fiche. Toute modification ultérieure devra être notifiée à l'organisateur du Trophée.  
Cette fiche reste la propriété exclusive de HVM Racing. Elle ne peut pas être utilisée par aucun autre organisme.

## Propriétaire de la voiture

Nom - Prénom :

Adresse :

CP / Ville :

Téléphone :

Email :

Nous certifions que les réponses indiquées sont exactes et nous engageons, en cas de modification, à en informer le responsable du Trophée, sans délai.  
S'il s'avérait que nos réponses ont été sciemment incorrectes, l'agrément pour le Trophée serait annulé immédiatement.

Date :

Signature :

## Voiture

Marque :

Modèle revendiqué :

Année de sortie du modèle de base :

Date de fabrication de la voiture :

Cylindrée d'origine:

/ Cylindrée corrigée :

actuelle :

/ Cylindrée corrigée :

Numéro de châssis / VIN :

PUISSANCE actuelle :

POIDS actuel :

RAPPORT POIDS/PUISSANCE actuel

*vous préciserez les modifications apportées dans les articles ci-dessous.*

Le concurrent doit apporter la preuve qu'une voiture du même type comportant les mêmes évolutions a bien participé à des courses officielles moins de 10 ans après la sortie du modèle de base.  
Ces éléments doivent être joints en annexe à ce dossier.

## Réservé à l'organisateur

date :

*La voiture est acceptée / n'est pas acceptée dans le Trophée GTClassic -  
Réserves ou commentaires ou conditions suspensives*

PHOTO DE LA VOITURE DANS SA PRESENTATION ACTUELLE

vue de  $\frac{3}{4}$  avant du côté droit de la voiture complète  
avec aileron clairement visible

PHOTO DE LA VOITURE DANS SA PRESENTATION ACTUELLE

vue de  $\frac{3}{4}$  arrière du côté gauche de la voiture complète  
avec aileron clairement visible

**1 – CHASSIS, SUSPENSION**

<b>Le châssis est-il conforme</b> aux spécifications de période ?	<b>OUI</b>	<b>NON</b>
Clarification :		
<b>La suspension AV</b> est-elle conforme aux spécifications et dimensions de période ?	<b>OUI</b>	<b>NON</b>
Différence :		
Les amortisseurs sont-ils réglables ?	<b>OUI</b>	<b>NON</b>
Est-elle équipée d'une barre antiroulis ?	<b>OUI</b>	<b>NON</b>
<b>La suspension AR</b> est-elle conforme aux spécifications et dimensions de période ?	<b>OUI</b>	<b>NON</b>
Différence :		
Les amortisseurs sont-ils réglables ?	<b>OUI</b>	<b>NON</b>
Est-elle équipée d'une barre antiroulis ?	<b>OUI</b>	<b>NON</b>

**2 – MOTEUR****2.1 MOTEUR**

<b>Le moteur</b> est-il conforme aux spécifications du modèle de base ?	<b>OUI</b>	<b>NON</b>
a-t-il été remplacé par un moteur différent	<b>OUI</b>	<b>NON</b>
Clarification :		

Cylindrée : originale : cm3

actuelle :

Puissance origine :

actuelle :

**2.2 ALLUMAGE**

Le système est-il conforme aux spécifications de période ?	<b>OUI</b>	<b>NON</b>
Clarification :		

**2.3 ALIMENTATION**

Marque, type, nbre de carburateurs / d'injection, conformes aux spécifications de période ?	<b>OUI</b>	<b>NON</b>
Clarification :		

Carburateur : Nombre :

Marque :

Injection : Marque :

Si suralimentation, le compresseur est-il conforme aux spécifications de période ?	<b>OUI</b>	<b>NON</b>
Clarification :		

Compresseur : Marque :

Type :

**2.4 CIRCUIT DE CARBURANT**

Le réservoir de carburant est-il conforme à l'emplacement de période ?	<b>OUI</b>	<b>NON</b>
Clarification : Réservoir ?		

**2.5 LUBRIFICATION**

Le système est-il conforme aux spécifications de période ?	<b>OUI</b>	<b>NON</b>
Clarification :		

Y a-t-il un carter sec + bache à huile ?

**OUI**      **NON**

Y a-t-il un refroidisseur d'huile ?

**OUI**      **NON**

### 3 – TRANSMISSION

#### 3.1 BOITE DE VITESSES

La boîte de vitesses est-elle conforme aux spécifications du modèle de base ?

OUI NON

Clarification :

Marque : Type :

Nombre de vitesses avant : marche arrière : oui non

#### 3.2 COUPLE FINAL

Le couple final est-il conforme aux spécifications de période ?

OUI NON

Clarification :

Le différentiel est-il à action limitée ?

OUI NON

Y a-t-il un refroidisseur d'huile de boîte ?

OUI NON

Y a-t-il un refroidisseur d'huile de pont ?

OUI NON

### 4 – FREINS

Le système de freinage est-il conforme aux spécifications de période ?

OUI NON

Clarification :

	AVANT		ARRIERE	
Marque :				
Diamètre disque en mm:				
Disque ventilé :	OUI	NON	OUI	NON
Nbre de pistons par étrier :				

### 5 – ROUES

Le diamètre et la largeur des roues sont-ils conformes aux spécifications de période ?

OUI NON

Clarification :

Dimensions des jantes actuelles (préciser l'unité : pouces ou millimètres) :

Avant Diamètre : " Largeur : "

Arrière Diamètre : " Largeur : "

### 6 – CARROSSERIE

La carrosserie est-elle celle d'origine pour ce châssis ?

OUI NON

Clarification :

#### DISPOSITIFS AERODYNAMIQUES

Ces dispositifs sont-ils conformes aux spécifications de période ?

OUI NON

Clarification :

Dimensions voir extension "DISPOSITIFS AERODYNAMIQUES (DIMENSIONS)"

### 7 – DIMENSIONS et POIDS

Empattement : gauche : mm / droit : mm

Voie (mesurée entre les centres des bandes de roulement) :

Avant actuelle :

Arrière actuelle :

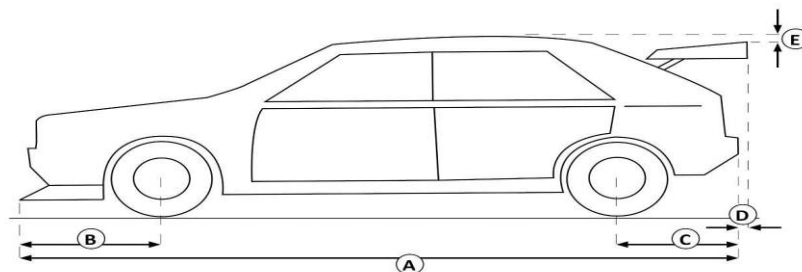
Poids d'origine :

Poids actuel :

## INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES ?

Notez les informations qui vous semblent utiles (options etc...)

## DISPOSITIFS AERODYNAMIQUES (DIMENSIONS)



### DIMENSIONS

[A]	mm
[B]	mm
[C]	mm
[D]	mm
[E]	mm

## EQUIPEMENTS DE SECURITE

Ils doivent respecter les règlements de la FFSA  
Conformité et validité seront contrôlées par le Responsable technique.

Arceaux .....

Extincteur .....

Sièges .....

Harnais .....

Anneau de remorquage .....

Feu pluie .....

Coupe circuit .....

Attaches capot .....

.....

## DETAIL DES MODIFICATIONS MAJEURES APPORTEES AU MODELE DE BASE

Le concurrent doit apporter la preuve qu'une voiture du même type comportant les mêmes évolutions a bien participé à des courses officielles moins de 10 ans après la sortie du modèle de base.  
Ces éléments doivent être joints en annexe à ce dossier.  
Les sources doivent être citées.